

COMITÉ DE SUIVI

12/01/2016



Semestre 1 (*Rappel*)

Propositions CEEIADE acceptées :

- *2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 en simultanées*
 - *2.1 et 2.2 compensation*
 - *2.3 et 2.4 compensation*
- *Fusion des UE 3.1.1 et 3.1.2 en une seule UE 3.1*
 - *Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{ère} partie)*
 - *Le contenu, les modalités d'enseignement et le volume horaire des UE ne changent pas.*

Semestre 2 (*Rappel*)

Propositions CEEIADE acceptées

- *2.1 et 2.2 simultanées et compensables*
- *Fusion des UE 3.2.1 et 3.2.2 en une seule UE 3.2*
 - ▣ *Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^{ème} partie)*
 - ▣ *Le contenu, les modalités d'enseignement et le volume horaire des UE ne changent pas.*

Semestre 3

- 1.1, 1.2 et 1.3 :
 - *Évaluations simultanées*
 - *Évaluations compensables*
 - ***Pas associées***
- 1.4, 5.1 et 5.5
 - *Évaluations simultanées*
 - **UE 5.5 : pas d'association ni compensation**
 - UE 1.4 et 5.1 : **Évaluations compensables** mais **non associées**

2^{ème} session de DE

Introduction dans le texte :

- « *En cas de non présentation au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, le candidat a le droit de se présenter à une session supplémentaire dans l'année qui suit la fin de la scolarité de la promotion dans laquelle l'étudiant était inscrit pour la première session* ».

Les jours fériés

- Pas de changement de la maquette
- Message de la DGOS aux conseillères pédagogiques régionales : pas de travail les jours fériés (à préciser car pas clair dans le CR envoyé par la DGOS)

Gestion des listes complémentaires inter-écoles

- Rappel des Propositions CEEIADE
 - accepter un étudiant à condition qu'il n'ait pas échoué au concours de l'école dans laquelle il prétend entrer ;
 - l'école d'accueil doit avoir épuisé ses listes principales et complémentaires;
 - il faut un accord des 2 directeurs et du responsable pédagogique de l'école d'accueil ;
 - la demande est, par principe, celle du candidat, mais il est également possible que la demande émane d'un directeur.

Gestion des listes complémentaires inter-écoles (Suite)

- Les membres du groupe estiment que cette demande est prématurée compte tenu de la réforme territoriale. En l'absence de consensus du groupe sur cette proposition, il est proposé de reporter cette discussion lors d'une prochaine réunion.

Coquilles du texte

- Le CEEIADE a renvoyé le texte sans coquille à la DGOS
- Le CEEIADE a renvoyé les annexes modifiées par les propositions validées en comité de suivi

Conclusion

- Les propositions CEEIADE ont été peu suivies lors de cette réunion
- Les syndicats n'ont pas suivi nos propositions alors qu'elles étaient plus favorables aux étudiants (évaluation associées, listes complémentaires)
- La conception de l'évaluation qui ressort de cette réunion est : évaluation contrôle et exhaustive (même pour les UE non cœur de métier)